

4 Économie

Haut conseil pour l'investissement

Une réunion d'étape pour dégripper la machine des réformes

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

Depuis mars 2017, au sortir de la réunion du Haut conseil pour l'investissement, il avait été demandé aux administrations d'impulser des réformes sectorielles, afin de rendre plus attractifs les investissements au Gabon. Beaucoup d'entre elles ont trainé le pas. Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet a présidé hier une réunion du comité interministériel, afin de donner un coup d'accélérateur au processus.

QUATRE heures et demie d'horloge. C'est le temps qu'il a fallu, hier, au Premier ministre, aux membres du gouvernement et aux technocrates du Secrétariat permanent (Agence nationale de promotion des investissements-ANPI) du Haut conseil pour l'investissement (HCI), « pour faire le point de la mise en

œuvre des réformes institutionnelles et administratives», dira Emmanuel Issoze Ngondet, au sortir des travaux. Le classement du Gabon sur l'échelle de l'indicateur Doing business, qui mesure l'attractivité de l'environnement des affaires, n'est pas reluisant. Il a même tendance à se détériorer, si l'on en croit le rapport publié par la Société financière internationale, le 31 octobre 2017 : le Gabon dégringole, en effet, de la 164^e à la 167^e place.

La troisième réunion du Comité interministériel d'hier visait donc à accélérer les réformes au sein des administrations, qui tardent à aboutir, alors que ces résultats sont attendus depuis la première session du HCI tenue en mars 2017, au palais présidentiel. La réunion d'hier est donc une étape préparatoire à l'organisation d'un nouveau HCI, étant entendu que la date de sa tenue sera



Photo : D.R.

Le Premier ministre Issoze Ngondet à la manœuvre, en accélérateur des réformes.

soumise au chef de l'État, par le gouvernement, dans les prochains jours pour adoption. Ces travaux visaient surtout à décortiquer les points de lourdeur, stimuler les ministres encore à la peine, avant une rencontre entre gouvernement et le secteur privé, dans un proche avenir. C'est dire que les administrations ont abordé les indicateurs qui minent

l'attractivité, soupesé les questions qui plombent les investissements et la relance de l'économie. C'est ainsi que l'apurement de la dette, la célérité dans la création des entreprises, l'obtention rapide d'un permis de construire, le raccordement de l'électricité pour les entreprises à des coûts et délais raisonnables, le transfert de propriété, l'obtention de prêts,

la protection des investisseurs minoritaires ont été passés au crible. Les autres indicateurs de performance abordés par les membres du gouvernement sont : le paiement des taxes et impôts, le commerce transfrontalier, l'exécution des contrats, les règlements de l'insolvabilité. Cet arsenal d'indicateurs fait partie des mesures urgentes que le

chef du gouvernement voudrait voir aboutir, avant le 31 mars 2018. Pendant cette session du comité interministériel du Dialogue public-public, il a été aussi question, dira Mme Madeleine Berre, ministre de la Promotion des investissements privés, du Commerce et de l'industrie, de se remémorer les huit secteurs économiques prioritaires du Plan de relance économique. Autrement dit, le gouvernement devrait accélérer l'adoption des textes de loi et de règlements, dans plusieurs domaines de la vie économique, de manière à rendre attractif l'environnement des affaires et faciliter la création des entreprises. Dans tous les cas, ce comité va aider à préparer la rencontre avec le secteur privé : rendez-vous, lui aussi, préparatoire à la tenue du Haut Conseil "présidentiel" sur l'investissement.

Remboursement de la dette intérieure

La CPG applaudit l'initiative du chef de l'Etat

AEE
Libreville/Gabon

LE président de la Confédération patronale gabonaise (CPG), Alain Bâ Oumar a, au cours d'une conférence de presse tenue mardi dernier, accueilli avec beaucoup

d'enthousiasme la décision du chef de l'Etat d'éponger 77 % de la dette due aux entreprises. « La CPG qui demande ce type de montage depuis un an, ne peut qu'applaudir cette initiative du chef de l'Etat, qui répond donc à une de nos préoccupations de manière énergique. Nous sommes naturelle-

ment heureux de cette initiative. Et nous sommes pressés de la voir aboutir par l'encaissement concret dans les caisses de nos entreprises de ces sommes qui sont promises et qui font l'objet du processus qui a été officiellement annoncé la semaine dernière et a officiellement démarré ce matin par la si-

gnature (...) à la Primature », a indiqué Alain Bâ Oumar. Le patronat gabonais est persuadé que la mise en œuvre rapide de cette mesure aura un impact positif sur le fonctionnement des entreprises dont la plupart sont asphyxiées- et partant sur la relance de l'économie

gabonaise. « La CPG réaffirme son engagement d'agir aux côtés du gouvernement pour la relance de l'économie, dès lors que les moyens lui sont donnés pour participer à cet effort à travers, notamment, l'apurement des créances publiques de ses adhérents », a-t-il ajouté.

Au cours de ces échanges avec la presse, les chefs d'entreprises impactés par la crise ont fait part de l'état de "décrépitude économique" dans lequel se trouvent leurs entreprises aujourd'hui. A cet effet, ils ont délivré un message d'espoir avec, la perspective de pouvoir, enfin, être payés.

Club de Libreville

Les précisions de la CPG

AEE
Libreville/Gabon

UN Groupement d'intérêt économique (GIE) appelé Club de Libreville, créé et dirigé par le groupe BGFIBank, a signé le 13 février dernier, en présence d'une délégation de la CPG conduite par son président, Monsieur Alain Ba Oumar, un accord avec le gouvernement de la République prévoyant la validation et l'apurement par ledit GIE des créances de

177 entreprises sélectionnées par l'Etat, en concertation avec la CPG sur la base de critères précis correspondant à l'objectif de relance de l'économie recherché par Monsieur le président de la République, chef de l'Etat. Cet effort d'apurement se fera selon les deux phases suivantes :
- Une première phase portant sur le décaissement immédiat cash de 160 milliards de francs CFA ;
- Une seconde phase portant sur 150 milliards de FCFA qui fera l'objet d'un

remboursement échelonné sur plusieurs années, à travers un mécanisme de recouvrement arrêté entre l'Etat et le Club de Libreville. La CPG n'est donc pas signataire de l'accord intervenu entre le gouvernement et le Club de Libreville dont elle n'est, du reste, pas encore membre, bien qu'elle en approuve l'initiative. La CPG, qui demande depuis un an la mise en place d'un Club de Libreville pour apurer la dette intérieure due à ses adhérents,

est donc naturellement heureuse et salue la concrétisation de la décision du chef de l'Etat qui, par cette action, matérialise son engagement constant sur ce dossier. Il a promis à la CPG à plusieurs reprises une réponse décisive au problème de la dette intérieure, et c'est sans surprise pour nous qu'il vient de faire ce qu'il a dit. La CPG est persuadée que la mise en œuvre rapide de cette mesure aura un impact positif certain sur le fonctionnement de ses

adhérents et, partant, sur la relance de notre économie. La CPG qui approuve sur le principe le mécanisme arrêté et envisage d'adhérer au Club de Libreville qui se met en place en tant qu'Association civile à vocation économique, conformément aux dispositions de l'OHADA en la matière, précise, toutefois, qu'elle est totalement étrangère à la création de ce Club, et qu'elle prendra une décision définitive d'adhésion dès qu'elle aura pu en examiner les textes fondateurs

(Statuts, Règlement intérieur), la composition de ses membres fondateurs ainsi que celle de son bureau directeur. La CPG est une institution vieille de près de 60 ans regroupant près de 300 entreprises organisées en une trentaine de syndicats couvrant tous les secteurs d'activité économique de notre pays, produisant plus de 80% du PIB et employant 90% de la main-d'œuvre privée du Gabon.

COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 15/02/2018				VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS		
DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957	CAC 40	15/02/2018	5 131,95
USD	1,2348	1USD =	531,225	1 USD	549,980	DOW JONES	15/02/2018	24 598,07
CAD	1,5528	1CAD =	422,435	1 CAD	450,558			
JPY	132,4000	1JPY =	4,954	100 JPY	520,182			
GBP	0,8904	1GBP =	736,699	1 GBP	773,220			
CHF	1,1519	1CHF =	569,457	100 CHF	60 096,02			
ZAR	14,5938	1ZAR =	44,948	100 ZAR	4 674,01			
MAD	11,3405	1MAD =	57,842	1 MAD	60,48			
CNY	7,8341	1CNY =	83,731	1CNY	86,24			
KES	124,7000	1KES =	5,260	1KES	5,42			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
15 Février 2018: 62,05

CHANG E
Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>